

MAIRIE DE VERDUN-EN-LAURAGAIS

CONSEIL MUNICIPAL

12 janvier 2018

Compte rendu sommaire

Présents : MM de PRADIER d'AGRAIN Armand, MONTECH Gérard, VIDAL Monique, MONSERAT Laurent, ANDRAUD Frédéric, GUIRAUD Gaëlle,

Absents (représentés) : VIALADE Sophie, BAILLOU Philippe, CALVEL Thierry.

Absents (excusés) :

Absents : VIALADE Régis.

Modification de l'ordre du jour, à la demande de Monsieur le Maire.

Le conseil municipal accepte la modification et décide d'ajouter la demande de subvention auprès de la région Occitanie pour les travaux de rénovation des logements de la Mairie, l'adhésion au groupement de commandes pour la maintenance de l'éclairage public avec la CCCLA et la désignation des délégués au syndicat du Fresquel.

○ **ATTRIBUTION MARCHE RENOVATION TOITURE EGLISE :**

Le conseil municipal attribue le marché de la rénovation de la toiture de l'église à l'entreprise AUBERT pour un montant total de 49 527.91€ HT.

○ **ATTRIBUTION MARCHE RENOVATION ET CREATION DEUX LOGEMENTS:**

Le conseil municipal approuve les entreprises retenues selon le rapport de la commission d'appel d'offres à savoir :

- Gros Œuvre (entreprise MARSON) avec un montant de 12 895.00€ HT
- Menuiseries extérieures (entreprise HUNT) avec un montant de 12 311.02€ HT
- Plâtrerie (entreprise PERIES) avec un montant de 13 729.00€ HT
- Peinture (entreprise PERIES) avec un montant de 14 187.90€ HT
- Electricité (entreprise MOREAU) avec un montant de 12 055.04€ HT
- Plomberie (entreprise MOREAU) avec un montant de 10 908.00€ HT

○ **CONVENTION PETR-ENEDIS : autorisation de communication d'informations sur l'éclairage public :**

Le conseil municipal autorise M. le Maire à signer l'autorisation d'informations commercialement sensibles et autorise ENEDIS à communiquer au PETR du Pays Lauragais dans le seul but d'élaborer, suivre ou réviser le plan climat énergie territorial.

○ **DEMANDE SUBVENTION TRAVAUX RENOVATION ET CREATION DEUX LOGEMENTS:**

Le conseil municipal décide de déposer une demande de subvention pour les travaux de rénovation et création de deux logements auprès de la Région Occitanie.

○ **DESIGNATION DELEGUES SYNDICAT DU FRESQUEL:**

Le conseil municipal décide de désigner Monsieur CALVEL Thierry comme délégué titulaire et Monsieur MONSERAT Laurent comme délégué suppléant auprès du Syndicat du Fresquel.

○ **CONVENTION GROUPEMENT COMMANDES MAINTENANCE ECLAIRAGE PUBLIC :**

Le conseil municipal décide d'adhérer au groupement de commandes en vue de la parution d'un marché ayant pour objet la maintenance de l'éclairage public dont la CCCLA sera le coordonnateur. Le conseil municipal approuve la convention y afférente.

Fait à Verdun en Lauragais, le 15 janvier 2018

Le Maire,

Armand de PRADIER d'AGRAIN

